

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 285-CX-1258

concernant la modification à la Politique et aux règlements concernant l'utilisation d'espaces et de locaux à l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-cinquième réunion, tenue le lundi 26 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution 134-CA-2096 du 26 janvier 1993 approuvant la Politique et règlements concernant l'utilisation d'espaces et de locaux à l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU que l'article 5.3 de la politique stipule que : « les tarifs peuvent être révisés par le Comité exécutif de temps à autre »;

ATTENDU l'intérêt pour l'Université de mettre à jour sa grille de tarifs pour l'utilisation d'espaces et de locaux;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Marlène Thonnard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la grille de tarifs pour la location d'espaces et de locaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 285-CX-1259

concernant l'adoption de protocoles reliés à l'implantation du forfait de transport en commun CAM-PUCE UQO

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-cinquième réunion, tenue le lundi 26 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU que l'Université du Québec en Outaouais, en collaboration avec l'Association générale des étudiantes et étudiants de l'Université du Québec en Outaouais (AGE-UQO), a choisi de mettre sur pied un projet pilote, dès l'automne 2006, dans le cadre de sa stratégie de mise en place de son Plan d'aménagement du campus consolidé;

ATTENDU la volonté d'instaurer un campus vert et la diminution probable du nombre de cases de stationnement;

ATTENDU le forfait CAM-PUCE UQO développé pour les étudiants et étudiantes de l'Université concernant un rabais substantiel sur les tarifs pour le transport en commun;

ATTENDU l'intérêt pour l'Université et ses partenaires d'avoir des protocoles encadrant ce projet;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Marlène Thonnard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le protocole entre l'Université du Québec en Outaouais et l'Association générale des étudiantes et des étudiants de l'Université du Québec en Outaouais (AGE-UQO) et le protocole entre l'Université du Québec en Outaouais et la Société de transport de l'Outaouais (STO);

DE MANDATER la vice-rectrice à l'administration et aux ressources à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, lesdits protocoles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 285-CX-1260

concernant l'engagement d'une bibliothécaire au Centre d'études universitaires des Laurentides

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-cinquième réunion, tenue le lundi 26 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la création d'un poste de bibliothécaire au Centre d'études universitaires des Laurentides le 23 mai 2006 (résolution 300-CA-4429);

ATTENDU l'affichage dudit poste;

ATTENDU les candidatures reçues;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Catherine Séguin;

ATTENDU le rapport du concours;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Marlène Thonnard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Catherine Séguin à titre de bibliothécaire au Centre d'études universitaires des Laurentides, et ce, à compter du 10 juillet 2006;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines et financières pour procéder à l'engagement de madame Catherine Séguin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 285-CX-1261

concernant l'engagement d'une technicienne en documentation au Centre d'études universitaires des Laurentides

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-cinquième réunion, tenue le lundi 26 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la création d'un poste de technicien(ne) en documentation au Centre d'études universitaires des Laurentides le 23 mai 2006 (résolution 300-CA-4429);

ATTENDU l'affichage dudit poste;

ATTENDU les candidatures reçues;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Monique Filiatrault;

ATTENDU le rapport du concours;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Marlène Thonnard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Monique Filiatrault à titre de technicienne en documentation au Centre d'études universitaires des Laurentides, et ce, à compter du 10 juillet 2006;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines et financières pour procéder à l'engagement de madame Monique Filiatrault.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 285-CX-1262

concernant l'autorisation d'apposition d'un logo secondaire sur les cartes professionnelles des professeurs de l'École multidisciplinaire de l'image (EMI)

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-cinquième réunion, tenue le lundi 26 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les normes pour la production de cartes professionnelles de la Direction des communications et du recrutement;

ATTENDU la demande éventuelle des professeurs de l'ÉMI;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Hélène Grand-Maître,

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER l'ajout du logo de l'ÉMI sur les cartes professionnelles des professeurs de l'ÉMI.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 285-CX-1263

concernant la convention d'occupation temporaire entre Les Centres d'achats Beauward Ltée et l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-cinquième réunion, tenue le lundi 26 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la démolition de l'édifice sis au 473 rue Fournier à Saint-Jérôme, lequel logeait le Centre des études universitaires des Laurentides de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU qu'il y avait lieu de relocaliser lesdits bureaux administratifs au printemps 2006;

ATTENDU la convention d'occupation temporaire intervenue avec la firme Les Centres d'achats Beauward Ltée pour des locaux situés au 225 rue du Palais à Saint-Jérôme;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la vice-rectrice à l'administration et aux ressources, madame Hélène Grand-Maître, à signer ladite convention et y apporter toute modification ou prolongation qu'elle y jugera à propos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,

Micheline Bondu